

CONCERTATION PUBLIQUE

du 29 août au 29 septembre 2011

Quels aménagements ferroviaires à Lespinasse ?

Lespinasse est un point crucial de la ligne pour le transport de marchandises en Midi-Pyrénées, accueillant la gare de triage. L'augmentation de capacité de la ligne permettra le développement du fret sur cet axe. Le projet prévoit l'insertion de deux voies supplémentaires. Lieu de passage entre l'Est et l'Ouest de la Garonne, Lespinasse représente aussi un fort potentiel de voyageurs. Le projet étudiera l'opportunité de la création d'une nouvelle halte sur la commune.

Où seront positionnées les voies supplémentaires ?

À Lespinasse, deux voies supplémentaires doivent être insérées.

Au Nord de la commune, les deux voies seront insérées à l'Ouest des voies actuelles côté canal en raison de la présence du site de stockage d'hydrocarbures de Total.

Au Sud de la commune, à l'entrée du triage, trois possibilités d'insertion sont étudiées :

- 2 voies à l'Ouest des voies existantes.
- 2 voies à l'Est des voies existantes.
- 1 voie de part et d'autre.

Garantir la sécurité des circulations

Le site de stockage d'hydrocarbures situé sur la commune de Lespinasse est classé SEVESO - seuil haut. A ce titre, les projets d'aménagements situés à son voisinage doivent anticiper les possibles prescriptions du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Les aménagements ferroviaires comprennent la réalisation d'un ouvrage de type tunnel afin de protéger les circulations sur les voies actuelles et nouvelles au droit du site de stockage.

